

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JUILLET À DÉCEMBRE 2020

Coronavirus :

En raison de la pandémie, le Conseil a dû annuler ou reporter les événements suivants :

- 14^{ème} Forum économique ;
- le marché de Noël ;
- la journée des commissions cantonale et communales d'intégration du Valais.

Organisation administrative 2021-2024 :

Le Conseil a procédé, avant la fin de l'année, à la répartition des dicastères pour la prochaine période législative et a formé les différentes commissions communales.

Réception :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- l'opération Cœur à Cœur le 14 décembre 2020.

Nonagénaires :

En raison de la pandémie de la Covid-19, les membres de la classes 1930 ont été accueillis individuellement à la salle du Conseil par le Président et le Secrétaire de la Commune.

Personnel communal :

M. Miguel Roh de Conthey a été engagé au 1^{er} janvier 2021 pour succéder à M. Gabriel Forré au poste de Responsable du Service Technique.

Mme Sandra Crettenand de Charrat a été engagée, dès le 1^{er} janvier 2021 au poste de Responsable du Contrôle de l'Habitant pour succéder à Mme Ana Santos qui a été engagée comme Secrétaire municipale de la Commune de Nods (Jura bernois).

Mme Sandra Pittet a été mise au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée dès le 1^{er} janvier 2021 et son activité sera répartie entre le Service de conciergerie et les Travaux Publics.

A la suite de la démission de M. Alan Bonvin, le Conseil a engagé M. Loïc Blardone de Saxon dès le 1^{er} février 2021 pour succéder à M. Daniel Felley au poste de Secrétaire communal.

A la suite de la démission au 31 janvier 2021 de M. Claude Canossa, M. Bertrand Maître de Saxon a été engagé dès le 1^{er} mars 2021 en qualité de collaborateur technique au Service des constructions.

Police Intercommunale des Deux Rives (PIDR) :

La PIDR a enregistré les départs des agents Frédéric Reuse et Gaël Fagherazzi.

Tribunal de Police :

Les communes d'Isérables, Riddes, Saillon et Saxon ont constitué dès le 1^{er} janvier 2021 un Tribunal de Police Intercommunal, dont le siège se trouve à Saxon.

Assermentation :

MM. Sébastien Pinet, Marcel Montet et Romain Nicolérat, collaborateurs aux Travaux Publics, ont été assermentés par le Sous-Préfet du District de Martigny en date du 21 août 2020.

Panneaux d'affichage électoral :

Des panneaux d'affichage électoral ont été installés sur la Place Florval et à l'Est des salles du Village.

Panneau d'informations :

Le Conseil a confié l'élaboration d'un panneau d'informations au bureau Géo2Rives SA, Riddes, ainsi que la fourniture et la pose à l'entreprise Signaux Plus Sàrl, Saxon. Ce panneau sera installé dans le secteur du Complexe sportif.

Maison de commune :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

Rénovation du corridor du rez-de-chaussée

- **Peinture des soubassements** : Broc' Plâtrerie-Peinture Sàrl, Saxon
- **Amélioration de l'éclairage** : Farinet Électricité SA, Saxon

Illumination du bâtiment

- **Travaux de gainage** : Farinet Electricité SA, Saxon

L'Administration communale a fait l'acquisition d'un écran-beamer auprès de la société CX Print SA, Chamoson, pour équiper la salle du Conseil.

Caserne des pompiers :

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Vincent Pedroni Sàrl, Saxon, les travaux de ferblanterie à effectuer sur la toiture du local du feu.

Etat-Major en cas de catastrophe (EMCC) :

Le Conseil a pris acte de la démission de M. Raoul Vaudan de sa fonction de Chef EM au 31 décembre 2020.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- M. Yubu Richard Mabilia,
- Mme Urantuya Enkhtuya Shaikh et ses enfants.

Autorité de Protection de l'Adulte et de l'Enfant des Deux Rives (APEA2R) :

En prévision du départ à la retraite de M. Pierre-Yves Puipe, la Commission d'audition a décidé d'engager Mme Gislaïne Carron Acone de Fully en qualité de Présidente de l'APEA2R à partir du 1^{er} janvier 2021.

Service Officiel de Curatelle intercommunal (SOC) :

Le Conseil a pris acte du fait que le mandat de responsable du SOC de M. Dominique Pedroni a pris fin au 31 décembre 2020.

Cours pour apprentis (ies) :

Mme Pascale Pellissier rejoint l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis (ies) rencontrant des difficultés scolaires.

Mérites sportifs et culturels :

Étant donné l'impossibilité de réunir tous les méritants à l'occasion de la réception des citoyens, les mérites sportifs et culturels ont été remis de manière individuelle aux personnes nommées.

Culture :

Les œuvres d'art de Feu Pierre Villard sont exposées dans les corridors de la Maison de Commune du 9 octobre 2020 au 16 avril 2021.

L'Administration a fait l'acquisition d'une cinquantaine d'exemplaires du nouveau livre de M. Jacques Montangéro « Un succès touristique controversé ». Cet ouvrage est en vente au Contrôle de l'habitant au prix de Fr. 25.00.

Le Conseil a adressé toutes ses félicitations à Mlle Kanisha Balakumaran qui a brillamment fait honneur à la Commune de Saxon à l'occasion de sa participation à l'émission « The Voice Kids » sur TF1.

Commission culturelle :

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Christa Thomas au 31 décembre 2020.

Sport :

Le Conseil a pris acte de la démission du coach sportif pour l'Urban Training M. Christian Rouiller. La Commission « Sport » examinera s'il est nécessaire d'engager un nouveau professeur de sport.

Complexe sportif :

Le Conseil a passé commande de :

- **Bancs et crochets pour les nouveaux vestiaires** : Nicolas Venturi, Saxon
- **Four indépendant et vitrocéramique** : Farinet Électricité SA, Saxon

Patinoire :

Au vu de l'évolution de la pandémie, les Autorités communales ont décidé à regret de ne pas ouvrir la patinoire durant la période hivernale 2020-2021.

Valais Roule :

La société Futurowal GmbH informe qu'elle ne pourra plus soumettre à la Commune un nouveau contrat pour l'installation Valais Roule de Saxon, étant donné que la fréquentation de cette dernière est inférieure à la moyenne.

Cimetière :

L'entreprise Pedroni SA, Saxon, s'est vu confier la fourniture et la pose de deux columbariums supplémentaires qui seront installés au nouveau cimetière.

Patrimoine bâti :

Le bureau d'architecture Alexandre Revaz AR Architectes Sàrl, Martigny, a été mandaté pour effectuer :

- l'inventaire des bâtiments à répertorier ;
- l'inventaire des photos de bâtiments ;
- le descriptif des objets

afin de préserver l'intégrité et l'authenticité du patrimoine bâti de la Commune.

Bénévoles :

Le Conseil a décidé d'offrir un petit cadeau à chaque bénévole en remerciement du travail effectué en 2020.

Crèche l'Abricopain :

Les travaux de mise aux normes des onduleurs ont été adjugés comme suit :

- | | |
|--|-------------------------------|
| ▪ Menuiserie | : Christian Fagherazzi, Saxon |
| ▪ Remplacement de l'éclairage | : Art'Ech, Saxon |
| ▪ Détection incendie et système alarmes | : Siemens SA, Sion |

Réseau parents d'accueil :

Mme Ana Paula Almeida Ferreira de Saxon a été engagée comme maman de jour dès le 17 août 2020.

Mobilité :

Le Conseil a mandaté les bureaux Transitec Ingénieurs Conseil SA et DV & Architectes Associés, Lausanne, pour la réalisation d'un diagnostic urbain et de mobilité, d'Écône aux Quiess et jusqu'au sommet du Village.

Dépôt des Travaux Publics :

Les travaux de rénovation des façades ont été adjugés comme suit :

- **Menuiserie** : Rosset & Praplan, Saxon
- **Construction métallique** : Martinetti Group SA, Martigny
- **Plâtrerie et peinture** : Christian Pillet, Saxon
- **Rideaux intérieurs** : Isabelle Delaloye, Saxon

La Commune a fait l'acquisition auprès de la société Jaquet SA, Vallorbe d'un container-bureau qui sera installé et aménagé dans le dépôt.

Route de la Plâtrière :

Les travaux/mandats ont été adjugés comme suit :

- **Investigation historique dans le secteur des Quiess et suivi des travaux d'excavation** : Bureau d'Ingénieurs et géologues Tissières SA, Martigny
- **Traitement et valorisation des matériaux d'excavation pollués** : Ecosor SA, Vufflens-la-Ville
- **Génie civil (secteur Est)** : Joseph Carron SA, Saxon

Planification énergétique territoriale :

Le Conseil a adjugé à PMAX SA, Saxon, le mandat pour procéder à une étude préliminaire pour la construction d'une centrale de chauffage à distance dans le secteur du Casino et pour la récupération du biogaz produit par la STEP.

Contrôles énergétiques des bâtiments :

Le Conseil a décidé de poursuivre la collaboration avec M. Nicolas Venturi, Saxon, pour la prochaine période législative 2021-2024.

Véhicules :

La Commune a fait l'acquisition :

- d'un pick-up Toyota Hilux auprès du Garage des Adonis Lambiel Sàrl, Saxon ;
- d'une lame à neige et du saleuse pour le Pony auprès de la société Pascal Florey GmbH, Salquenen.

Aide pour les deux-roues électriques :

Le Conseil a accepté les 85 demandes de subvention pour l'achat de vélos électriques en 2020.

Pollution de l'air :

À la suite d'un rapport du Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA, Martigny, concernant l'origine des odeurs nauséabondes dans la région de la STEP, il s'est avéré que ces odeurs provenaient de puits utilisés pour l'irrigation des parcelles situées dans le secteur de l'Avouillat.

Sites pollués :

Le Conseil a adjugé au Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA, Martigny, le mandat d'investigation historique dans le secteur allant du Centre des Sources jusqu'à la limite avec la Commune de Charrat.

Noble Confrérie des Pêcheurs :

La Commune a signé une convention pour la mise à disposition de cette société de locaux et de l'ancien bassin de récupération des eaux usées de la STEP pour y élever des truites.

Déchetterie intercommunale :

Le Conseil a confié au bureau Alpatec SA, Martigny, le mandat pour l'étude de la circulation aux abords de la déchetterie.

Aménagement du 2^{ème} étage du bâtiment du CMS au Centre des Sources :

Le mandat d'architecture a été adjugé au bureau Debons Architecture SA, Martigny.

Le Conseil a mandaté le Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA, Martigny, pour effectuer une étude géotechnique dans le cadre de la construction d'un ascenseur.

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- | | |
|---|---|
| ▪ Maçonnerie | : Prado Constructions SA, Saxon |
| ▪ Ferblanterie et étanchéité | : Marcel Pedroni et Fils SA, Saxon |
| ▪ Isolations thermiques extérieures | : Broc' Plâtrerie-Peinture Sàrl, Saxon |
| ▪ Construction à sec | : Broc' Plâtrerie-Peinture Sàrl, Saxon |
| ▪ Crépis et enduits intérieurs | : Broc' Plâtrerie-Peinture Sàrl, Saxon |
| ▪ Fenêtres en matière synthétique | : Roccabois SA, Charrat |
| ▪ Installations de chauffage | : Forré SA, Saxon |
| ▪ Installations de ventilation | : Climaval SA, Sion |
| ▪ Installations sanitaires | : Forré SA, Saxon |
| ▪ Fourniture de la lustrerie | : Télécontact SA, Saxon |
| ▪ Installations électriques courant faible | : Consortium Farinet SA et
Electricité Sédunoise SA, Saxon |
| ▪ Installations électriques courant fort | : Télécontact SA, Saxon |
| ▪ Echafaudages | : Von Ro Cerdeira SA, Charrat |
| ▪ Chapes | : B & A Chapes Isolation Sàrl, Saxon |

Appartements protégés au Centre des Sources :

Les travaux liés au changement des mélangeurs concernant le système de chauffage ont été adjugés à l'entreprise Forré SA, Saxon.

Casino de Saxon :

Le Conseil a dénoncé le contrat de bail signé avec la société Groupe Casino de Saxon SA et avec M. Albano Bochatay pour permettre d'entreprendre d'importants travaux de rénovation de ce bâtiment. Il a confié au bureau Enerconseil SA, Sion la réalisation de l'audit et du concept énergétique du Casino.

Le mandat d'architecture concernant la transformation et la réaffectation du Casino a été adjugé au bureau Alexandre Revaz AR Architectures Sàrl, Martigny.

Achats/ventes de terrains :

Le Conseil a signé différents actes concernant :

- un échange de terrain avec Prisma Fondation Suisse d'investissement à proximité de la gare ;
- l'achat à la Confédération de l'ouvrage d'artillerie situé à Plan-Bot ;
- la servitude d'empiètement des socles des parois anti-bruit des CFF sur le domaine communal.

Réseau d'eau potable :

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur « Pessot/Louette » ont été adjugés comme suit :

Conduite E – Château-Pessot

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| ▪ Ingénieur civil | : Alpatec SA, Martigny |
| ▪ Appareillage | : Forré SA, Saxon |
| ▪ Génie civil | : Etrasa SA, Martigny |

Conduite F – Château-Les Croix

- | | |
|--------------------------|---|
| ▪ Ingénieur civil | : Alpatec SA, Martigny |
| ▪ Appareillage | : Marcel Pedroni et Fils SA, Saxon |
| ▪ Génie civil | : West Transports & Terrassements Sàrl, Saxon |

Les travaux de remise en état des captages à Champ-Laurent sont terminés. Le Conseil a passé commande à la société PMAX SA, Saxon, d'un deuxième appareil de mesure de bactéries qui sera installé au réservoir du Pessot.

Plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE) :

Le Conseil a confirmé les mandats d'ingénieurs en relation avec la mise en place de conduites d'évacuation des eaux de toiture et de surface (système séparatif) aux bureaux d'ingénieurs Holinger SA et BEG SA, Sion, et à Géo2Rives SA, Riddes, pour la partie « appui au maître d'ouvrage ».

STEP :

Les travaux complémentaires ont été adjugés comme suit :

- **Changement du grillage de protection** : TPEA Sàrl, Saxon